

# SNES Versailles SPÉCIAL STAGES SYNDICAUX 2021-2022

Pages spéciales du SNES Versailles n°1 de septembre 2021

## Ensemble, avec le SNES-FSU, s'informer, se former, débattre et agir !

**La formation syndicale :**  
**un outil essentiel pour la Profession et un droit à faire vivre !**

« Le stage m'a permis de récupérer des informations précieuses que je ne parvenais pas à trouver. Après la présentation, tout s'est éclairé ! J'ai apprécié la précision et la pertinence de la présentation générale mais aussi l'écoute des intervenants et leur capacité à répondre de manière très individualisée à toutes nos questions. » Ces paroles d'une collègue qui a participé à un stage syndical de notre académie résument en quelques mots tout l'intérêt d'une participation aux stages de formation syndicale organisés par le SNES-FSU.

Droits des personnels, carrière, réformes du système éducatif, faire face au néo-management dans son établissement, agir en Conseil d'Administration, TZR, entrée dans le métier... cette année encore, les sujets de réflexion et d'action ne vont pas manquer, d'autant plus que les annonces gouvernementales montrent toute leur cohérence : un affaiblissement du Service public d'Éducation et une remise en cause des droits des personnels, qu'il faudra continuer de combattre avec détermination.

Participer à un stage syndical du SNES-FSU, c'est donc prendre le temps de s'informer sur des questions d'actualité, en bénéficiant de l'expertise du SNES-FSU sur de nombreux thèmes. C'est aussi avoir la possibilité de mener une réflexion entre collègues, loin des injonctions et des pressions hiérarchiques. C'est donc, en définitive, se donner les moyens de reprendre la main sur son métier !

**La participation à ces stages est un droit :** chaque fonctionnaire enseignant dispose d'un droit à 12 jours par an pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.

**Participer à ces stages c'est se donner les moyens d'agir !  
N'hésitez plus, inscrivez-vous !**

*Marie Chardonnet, Maud Ruelle-Personnaz et Antoine Tardy,  
co-secrétaires généraux du SNES-FSU Versailles*



### Stage académique « Évaluation des élèves, évaluation des équipes : outils de management des réformes Blanquer ! », le mardi 16 novembre à Arcueil

Le stage est consacré de manière globale à l'évaluation en lycée. Les réformes initiales de Blanquer et les réajustements récents que ce dernier a imposés ont rendu cette question totalement d'actualité. En analysant ces réformes, le stage montrera que cette philosophie imprègne les nouveaux principes d'évaluation des élèves mais aussi des établissements et des personnels.

En présence de Claire Guéville, militante du SNES-FSU national.

**Mardi 16 novembre de 9h30 à 16h30  
à la section académique à Arcueil**

#### SOMMAIRE :

- p.I : Éditorial et stage académique « La question de l'évaluation en lycée »
- p.II et III : Programme et calendrier des stages
- p.IV : Modalités d'inscription aux stages

### Stages « Droits des personnels »

*Ces stages visent à répondre aux questions que se posent nos jeunes collègues dans les premières années d'exercice du métier, mais s'adressent aussi à tous ceux qui veulent défendre et faire vivre ces droits !*

- ⇒ **Droits et obligations des fonctionnaires** : textes statutaires, obligations de service...
- ⇒ **Rémunération** : salaire (lire sa feuille de paye), indemnités, heures supplémentaires...
- ⇒ **Suivre sa carrière** : notation, avancement, promotion, temps partiel...
- ⇒ Le rôle des commissions paritaires.
- ⇒ Les prérogatives des équipes pédagogiques.
- ⇒ Faire face à l'autoritarisme d'un chef d'établissement.

#### YVELINES

- **Jeudi 25 novembre** au collège Catherine de Vivonne de Rambouillet de 9h30 à 16h30

#### ESSONNE

- **Jeudi 9 décembre**, lieu à confirmer - informations à venir sur notre site

#### HAUTS-DE-SEINE

- **Jeudi 17 février 2022** à la section académique d'Arcueil de 9h30 à 16h30

#### VAL-D'OISE

- **Jeudi 9 décembre** au lycée Camille Saint-Saëns de Deuil la Barre de 9h30 à 16h30

### Stages « Agir en CA »

*Ces stages s'adressent à tous les collègues soucieux de développer l'activité syndicale dans leur collège ou leur lycée. Informations sur les textes réglementaires et échanges d'expériences permettront d'ancrer ce stage dans la réalité de nos établissements et d'ouvrir ensemble des perspectives d'action.*

- ⇒ Quelles sont les prérogatives d'un Conseil d'Administration dans la gestion d'un établissement scolaire ?
- ⇒ Quelles sont les compétences d'un CA dans le cadre de l'autonomie de l'établissement ?
- ⇒ Quel est le rôle des élu·es au Conseil d'Administration ? Quels sont les droits des élu·es au Conseil d'Administration ?
- ⇒ Comment agir efficacement à l'aide des textes réglementaires ?

#### YVELINES

- **Jeudi 18 novembre** au nouveau collège de Mantes la Jolie de 9h30 à 16h30

#### ESSONNE

- **Jeudi 18 novembre**, lieu à confirmer - informations à venir sur notre site

#### HAUTS-DE-SEINE

- **Jeudi 18 novembre** à la section académique d'Arcueil de 9h30 à 16h30

#### VAL-D'OISE

- **Jeudi 25 novembre** au lycée Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles de 9h30 à 16h30

### Stage spécial « Nouveaux adhérents »

Ce stage sera l'occasion de découvrir les outils et le fonctionnement du SNES-FSU, ses mandats, ses militant·es. Cette journée permettra également de présenter le rôle du SNES-FSU dans la défense de nos métiers et de nos conditions de travail et de débattre.

- Où trouver les informations ?
- Qui contacter au SNES-FSU pour obtenir les réponses à mes questions ?
- Se faire accompagner par le SNES-FSU dans certaines démarches.
- Comprendre l'articulation des différentes sections SNES-FSU : S1, S2, S3 et S4.

**Mercredi 20 octobre de 9h30 à 16h30 à la section académique à Arcueil**



### Stage « INTER 2022 - Muter après la loi Fonction publique : toujours avec le SNES-FSU ! »

Tout comprendre sur les mutations inter-académiques :

- calculer son barème, comprendre le fonctionnement des mutations, connaître le calendrier précis et les modalités de recours, bénéficier des conseils du SNES-FSU...
- mais aussi mesurer les conséquences de la loi de Transformation de la Fonction publique qui a fait disparaître les prérogatives des CAPA et fait donc voler en éclats toutes les garanties collectives.

**Si vous demandez votre mutation dans une autre académie cette année ou si vous envisagez de le faire prochainement, votre participation à ce stage est essentielle !**

**Jeudi 25 novembre de 9h30 à 16h30 à la section académique à Arcueil**

# SNES-FSU Versailles PROGRAMME ET CALENDRIER DES STAGES 2021-2022



## Stage « Les outils, pour les débuts dans le métier »

L'année de stage est souvent lourde ; il est parfois difficile de prendre du temps pour s'informer et mener une réflexion sur son entrée dans le métier. Pourtant, dans le contexte actuel, où les injonctions se multiplient, où les réformes s'accumulent, il est indispensable de s'accorder quelques instants pour échanger collectivement sur les conditions d'entrée dans le métier.

La section académique propose donc un stage aux **néo-titulaires et aux personnels dans leur deuxième année d'enseignement** qui permettra d'aborder les questions suivantes :

- Bilan de l'année de stage : retour sur une année de formation, le rôle de l'INSPÉ
- Carrière et droits des personnels
- Reprendre la main sur son métier : comment faire face à la multiplication des prescriptions pédagogiques, comment analyser l'empilement des réformes...

Venez débattre de votre entrée dans le métier en participant au stage organisé :

**Jeudi 18 novembre de 9h30 à 16h30  
à la section académique à Arcueil**

## Stage « Entrer dans le métier » à destination des STAGIAIRES

Ce premier stage s'adresse à vous pour répondre à toutes vos interrogations sur vos conditions d'entrée dans le métier, de service et de rémunération, de mutation et de carrière.

**MATIN : Promotion, notation, mutation, titularisation, formation à l'INSPÉ... : connaître ses droits et obligations.**

- Que peut m'imposer un chef d'établissement ? À quelles autorisations d'absence ai-je droit ?
- Comment suis-je payé·e ? Comment suis-je promu·e ? Comment se déroulera ma carrière ?
- Quel est le rôle d'un syndicat en défense des collègues, de nos métiers et des enseignements ?

**APRÈS-MIDI : Votre première affectation, une information claire et essentielle.**

En tant que stagiaire, vous êtes participant·e obligatoire au mouvement national pour recevoir une affectation à titre définitif.

- Comment formuler ma demande de mutation ? Où puis-je muter ?
- Quelles sont les règles du mouvement ? Quels vœux formuler ?
- À quelles bonifications ai-je droit ?

Ce stage est animé par des commissaires paritaires nationaux et académiques du SNES-FSU, majoritaires dans les instances, reconnus pour leur expertise et leur efficacité dans la défense individuelle et collective de la Profession.

**Vendredi 26 novembre de 9h30 à 16h30  
à la section académique à Arcueil**

## Stage « TZR et politique de remplacement »



Nombreux sont les collègues qui débutent leur carrière sur zone de remplacement. Dans un contexte de déficit d'enseignants, de crise de recrutement, et de recours massif à des personnels précaires, les TZR, en nombre insuffisant, deviennent une

simple variable d'ajustement pour l'administration. Celle-ci cherche en effet à rentabiliser au maximum ces personnels titulaires, qui subissent affectations hors-zone, sur plusieurs établissements, se voient contraints à accepter des heures supplémentaires...

Le remplacement est un besoin permanent du Service public ; améliorer les conditions d'emploi des TZR, imposer le respect des statuts et du métier est indissociable de la défense et de la promotion d'un Service public d'Éducation ambitieux.

Pour sortir de l'isolement, connaître vos droits et savoir comment les faire respecter, participez au stage TZR de la section académique !

**Mardi 30 novembre de 9h30 à 16h30  
à la section académique à Arcueil**

## ... et bien d'autres !

« Animer une section syndicale dans son établissement », « Agir au CA - préparation de rentrée », « Mutations intra-académiques et titularisation » (stage spécial stagiaires), « Carrière et évaluation », stages académiques spécifiques aux CPE, AED, AESH, PsyEN, non titulaires... et stages spécifiques à des questions cruciales de l'actualité et des réformes (numérique, Éducation prioritaire, santé, rémunération, formation, Entrée dans le métier, Sécurité sociale...), voilà le programme que vous réservent comme tous les ans la section académique et les sections départementales du SNES-FSU Versailles au second semestre.

Cette année va encore être riche en combats à mener. N'hésitez plus et rejoignez-nous pour vous former et vous informer !

**Informations à suivre sur notre site  
[versailles.snes.edu](http://versailles.snes.edu)**



# COMMENT PARTICIPER AUX STAGES DE FORMATION SYNDICALE ?

## La formation syndicale, un droit pour tous !

Chaque enseignant dispose d'un droit à **12 jours par an** pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.

Ce droit n'est assorti que d'une seule contrainte : le dépôt auprès du chef d'établissement d'une demande d'autorisation d'absence, **un mois au moins avant la date prévue du stage.**

Les stages du SNES et de la FSU sont ouverts aux syndiqués comme aux non syndiqués.

### LES MODALITÉS À REMPLIR :

#### 1) Déposer une demande d'autorisation d'absence **un mois** avant la date du stage :

Elle est de droit et ne peut vous être refusée. Le congé pour formation syndicale est rémunéré par l'employeur.

*Modèle d'autorisation d'absence ci-contre*

#### 2) Vous inscrire auprès de la section académique :

- soit dans l'espace adhérent à partir des articles sur notre site rubrique « stages et réunions »,

- soit en écrivant à [stages@versailles.snes.edu](mailto:stages@versailles.snes.edu) pour signaler votre inscription.

**PROGRAMMES, CALENDRIER, INFOS SUR LES STAGES**

Consultez régulièrement notre site  
[versailles.snes.edu](http://versailles.snes.edu)

### MODÈLE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

(À reproduire (1) et à remettre au chef d'établissement au moins **30 jours avant** le début du stage)

NOM et Prénom,  
Grade et Fonction,  
Établissement

Madame la Rectrice de l'Académie de Versailles  
Sous couvert de M. (2)

Conformément aux dispositions :

**(Si vous êtes titulaire) :** - de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 (art 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires et du décret 84-474 du 15 juin 1984 définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

**(Si vous êtes personnel non-titulaire) :** - de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale, et du décret 84-474 du 15 juin 1984 définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire,

j'ai l'honneur de solliciter un congé du.....au.....(3) pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à..... Il est organisé par la section académique/départementale (4) du SNES, sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).  
Signature

(1) : Ce modèle est téléchargeable sur notre site [versailles.snes.edu](http://versailles.snes.edu)

(2) : Nom et fonction du Chef d'établissement cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique.

(3) : Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne marquer ici que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.

(4) : Sélectionner la mention adéquate.

### NOS COORDONNÉES :

#### La section académique du SNES-FSU :

Adresse : 3, rue Guy Gouyon du Verger  
94112 Arcueil cedex  
Tél : 01 41 24 80 56  
Courriel : [s3ver@snes.edu](mailto:s3ver@snes.edu)

#### Le SNES 78

Adresse : 24 rue Jean Jaurès  
78190 Trappes  
Tél. : 01 30 51 79 57 ou 07 56 85 58 96  
Courriel : [snes78@versailles.snes.edu](mailto:snes78@versailles.snes.edu)

#### Le SNES 91

Adresse : Maison des Syndicats, 12 place des Terrasses  
91034 Évry Cedex  
Tél. : 06 88 98 42 14  
Courriel : [snes91@versailles.snes.edu](mailto:snes91@versailles.snes.edu)



Le SNES, pour agir ensemble **fsu**

#### Le SNES 92

Adresse : 3 rue Guy Gouyon du Verger  
94112 Arcueil Cedex  
Tél. : 07 60 40 31 66  
Courriel : [snes92@versailles.snes.edu](mailto:snes92@versailles.snes.edu)

#### Le SNES 95

Adresse : Maison des Syndicats - Cité artisanale,  
26 rue Francis Combe - 95000 Cergy  
Tél. : 01 30 32 46 14 ou 06 07 42 37 74  
Courriel : [snes95@versailles.snes.edu](mailto:snes95@versailles.snes.edu)